

Le très hon. MACKENZIE KING: Combien d'immigrants sont venus au Canada, l'an dernier, et d'où?

L'hon. M. GORDON: J'aurai ce renseignement dans un instant, si le très honorable député veut laisser cette question de côté pour le moment.

Le très hon. MACKENZIE KING: Y a-t-il eu autant d'immigrants qu'il y a de membres du personnel?

L'hon. M. GORDON: En 1931, il y en a eu 27,530 d'admis et en 1932 on en a admis 20,591.

Le très hon. MACKENZIE KING: De quels pays venaient-ils?

L'hon. M. GORDON: En 1931; britanniques, 7,678; des Etats-Unis, 15,195; des autres pays, 4,657. En 1932; britanniques, 3,327; des Etats-Unis, 13,709; des autres pays, 3,555.

Le très hon. M. BENNETT: Des Canadiens de retour au pays.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le ministre est-il en mesure de nous dire si l'un de ces immigrants a reçu des secours depuis qu'il est arrivé au Canada ou si tous se sont suffi à eux-mêmes?

L'hon. M. GORDON: Je crois ne pas faire erreur en disant que la grande majorité de ces immigrants sont les femmes et les enfants de ceux qui avaient été légalement admis au pays. Dans chaque cas, avant d'admettre une épouse ou des enfants, on fait une enquête pour découvrir si les chefs de famille sont établis et s'ils sont prêts et consentants à supporter les nouveaux arrivants. Je n'ai pas entendu parler d'un seul cas où un immigrant admis depuis 1930 ait été l'objet de secours.

L'hon. M. MACKENZIE: Sur le total de plus de \$1,641,000, pour le ministère de l'immigration, quel montant estime-t-on pouvoir économiser par la mesure relative aux pensions dont il est question dans le discours du budget? A-t-on préparé une estimation?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui, le crédit 63, plus le crédit de l'administration centrale.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Oui, crédit 63, plus le crédit de l'administration centrale.

L'hon. M. GORDON: Je pense qu'on constatera qu'une très faible réduction peut être accomplie sinon aucune. Le département a été réorganisé entièrement, il y a environ dix-huit mois. Beaucoup ont été congédiés et je doute sérieusement qu'on puisse réduire le [L'hon. M. Gordon.]

moins le personnel sans diminuer le rendement.

L'hon. M. MACKENZIE: Je ne pense pas que le ministre me comprenne. Peut-il évaluer le montant qui sera économisé sur cette somme de \$1,641,000, quand les anciens soldats devront perdre leur traitement ou leur pension?

Le très hon. M. BENNETT: Non pas leurs pensions.

L'hon. M. MACKENZIE: Leurs traitements.

L'hon. M. GORDON: On ne peut rien évaluer à ce sujet.

M. MITCHELL: Je voudrais demander si le Gouvernement a dans l'idée d'accepter la demande du Bureau international du travail au sujet de l'échange de publications, de renseignements et de statistiques, touchant l'immigration et l'émigration?

L'hon. M. GORDON: Je n'ai pas sous les yeux ce qu'il me faut pour répondre à l'honorable député, mais je crois que cette question pourra se poser quand nous étudierons les crédits du ministère du Travail. Il me semble cependant que le Gouvernement actuel, comme le précédent, a tenté de remplir toutes ses obligations et tous ses engagements au sujet de la question à laquelle l'honorable député vient de faire allusion. Je vais faire des recherches et, lors de la discussion des crédits du Travail, je serai heureux de donner les renseignements voulus.

M. MITCHELL: C'est tout à fait une question d'immigration. Depuis longtemps, je pense qu'il faudrait quelques statistiques au sujet de l'immigration. Nous ne devrions pas avoir à inscrire une question au *Feuilleton* pour connaître le va-et-vient des immigrants de diverses nationalités. Le renseignement devrait être à la disposition de la députation. On pourrait dresser une statistique semestrielle ou dans une autre période.

L'hon. M. GORDON: Chaque mois, le département de l'Immigration publie un état qui contient le renseignement dont l'honorable député a parlé et, tous les ans, un rapport très détaillé est publié et déposé sur la table de la Chambre. Tous les renseignements mentionnés s'y trouvent.

M. SPEAKMAN: Le ministre connaît-il le nombre d'immigrants qui ont quitté le pays au cours de l'année, volontairement et involontairement? Je me demande comment se fait l'équilibre.

L'hon. M. GORDON: La statistique ne s'applique qu'aux gens dont le département